

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 24 mars 2025 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 24 Votants : 27

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 18 mars 2025 s'est réuni le lundi 24 mars 2025 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FIGUES Fatima, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, FIGUEIRA Muriel, FEYRIT Pierre, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : HOCQUELET Joël, Maire, (Monsieur Le Maire ne prend pas part au vote)

FEYRIT Jean-Claude, LE BRIS Alain, MARCHAND Emmanuelle, ROQUES Loréline, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, HAY Florence, PREVOT Jérémie.

Pouvoirs : de FEYRIT Jean-Claude à CARUHEL Maud, de LE BRIS Alain à CILLIERES Charles, de PREVOT Jérémie à FRANCIS Stéphane.

D.06

**Budget annexe de CESAme – Approbation du Compte Financier Unique –
Exercice 2024**

Le compte financier unique (CFU) 2024 du budget annexe de CESAme est soumis à l'examen de l'Assemblée pour approbation, il présente les résultats suivants :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 369 171,10	172 030,00	2 541 201,10
	Recettes réalisées (1)	B	1 431 050,00	145 088,63	1 576 138,63
	Restes à réaliser	C	671 000,00	0,00	671 000,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 820 303,26	270 097,10	2 090 400,36
	Dépenses réalisées (1)	E	210 040,39	158 379,62	368 420,01
	Restes à réaliser	F	1 293 748,03	0,00	1 293 748,03
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	1 221 009,61	-13 290,99	1 207 718,62
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-548 867,84	98 067,10	-450 800,74
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	672 141,77	84 776,11	756 917,88
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-622 748,03	0,00	-622 748,03
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	49 393,74	84 776,11	134 169,85

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré :**

- Adopte** le compte financier unique du budget annexe de CESame pour l'exercice 2024 présenté ci-dessus et tel qu'il apparaît dans le document budgétaire joint en annexe ;
- Constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser ;
- Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Votants : 27 - Abstentions : 01 (DUBOURG Jean-Luc) - Exprimés : 26
Contre : 00 - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Marmande le 24 mars 2025

Le secrétaire de séance
Stéphane BLANCHARD

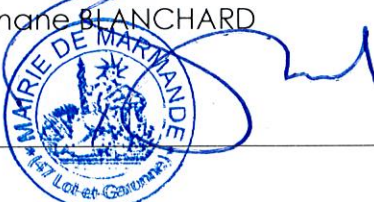


Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 28/03/2025
et de sa transmission au contrôle de légalité le 15/04/2025

Le Secrétaire de séance
Stéphane BLANCHARD



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

